

CONSEILS POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ELEVE DEFICIENT AUDITIF

Les différents niveaux de déficience auditive :

- **Déficience auditive légère** : la perte tonale est comprise entre 21 et 40 DB. La parole est difficilement perçue à voix basse ou éloignée.
 - Conversation à voix basse (20 DB), réfrigérateur (40 DB).
- **Déficience auditive moyenne** : la perte tonale se situe entre 41 et 70 DB. Le sujet a besoin d'observer les mouvements labiaux du locuteur afin de mieux comprendre la parole. Il existe une gêne selon le bruit et l'éloignement de la source sonore.
 - Machine à laver (55 DB), téléviseur (60 DB), conversation normale (60 DB), sonnerie de téléphone (70 DB).
- **Déficience auditive sévère** : perte tonale entre 70 et 90 DB. La parole est perçue à voix forte près de l'oreille. Seuls les bruits puissants sont audibles.
 - Automobile (70 DB), aboiement (80), moto (90).
- **Déficience auditive profonde** : perte tonale entre 91 et 119 DB. Aucune perception de la parole. Seuls les bruits graves et très forts sont perçus.
 - Marteau piqueur à 2 mètres (100 DB), discothèque (110 DB).
- **Déficience auditive totale** : perte tonale de 120 DB. Rien n'est perçu.
 - Circuit formule 1 (120 DB), avion au décollage (130 DB).

Au plan scolaire :

L'accompagnement d'élèves déficients auditifs ne relève des compétences d'un accompagnant (AVS ou EVS-ASEH) que dans un projet ciblé et élaboré en fonction de la déficience auditive. L'accompagnant est aidant pour favoriser la bonne communication entre l'enseignant et l'élève, s'assurer qu'il suit le cours et comprend les consignes.

Quelques pistes pour accompagner un élève déficient auditif :

L'enseignant devra se positionner le plus possible face à la lumière et face à l'élève lors des explications orales afin de faciliter la lecture labiale. L'accompagnant (AVS ou EVS-ASEH) restera au plus près de l'élève, attentive à son regard et à son degré de compréhension des consignes données par le professeur.

La communication doit être la plus explicite possible. Chaque parole est soigneusement articulée sans grimacer.

Multiplier les informations visuelles, les illustrations, les croquis, les schémas.

Privilégier le mode de communication gestuel et l'illustration corporelle.

Mettre à disposition de l'élève des photocopies des cours afin de limiter sa prise de notes.

L'élève peut difficilement lire sur les lèvres et écrire à la fois. L'accompagnant est, dans cette situation, fort utile pour l'aider à la prise de notes.

Recourir aux activités pédagogiques sur ordinateur peut être une aide précieuse au travail personnel de l'élève.

L'enseignant et l'accompagnant veilleront à établir en classe des conditions optimales de réception des messages : limitation des bruits parasites, tour de rôle des prises de parole, signes afin d'indiquer à l'élève qui prend la parole et quand lui-même peut la prendre etc... Les professionnels du service sensoriel, quand il y a un projet avec le SESSAD, peuvent être des interlocuteurs privilégiés pour favoriser l'accompagnement des élèves déficients auditifs.